



Retour sur le comité social d'administration du 20 octobre 2023

Les représentants du personnel et l'administration se sont réunis vendredi dernier dans le cadre du 3e **comité social d'administration (CSA)** de l'année pour DR PACA. La réunion était présidée par la Directrice régionale en présence des chefs de SED et de SES, de la cheffe de la division RH et de la conseillère de prévention. Le Dr Fassanaro (médecin de prévention) et la cheffe du projet déménagement ont participé aux débats sur les points les concernant. Parmi les représentants du personnel, 5 élus étaient présents (4 CFE-CGC – CFTC et 1 élu CGT-Sud-FO).

Le début de la réunion a été consacré à l'examen du **règlement intérieur du CSA** et de sa formation spécialisée (FS). Face aux régressions que celui-ci présente pour le Dialogue social à la DR, les élus ont émis un avis, toutefois non contraignant pour l'administration. Par rapport au modèle imposé, celle-ci a indiqué ne pas disposer de marges pour intégrer nos demandes directement mais elle s'est engagée à continuer de diffuser sur Symphonie les comptes rendus synthétiques du dialogue social local.

Sur le **rapport annuel du médecin de prévention**, le Dr Fassanaro nous a indiqué avoir travaillé en étroite collaboration avec notre conseillère de prévention. Le rapport nous a semblé très complet et le Dr Fassanaro a répondu à nos nombreuses questions de compréhension. S'agissant d'un premier exercice, nous avons demandé à pouvoir disposer de données comparables dans le temps pour mieux identifier les points de vigilance.

L'après-midi a débuté par un traditionnel **suivi des avis et propositions des élus** (vœux formulés aux cours des réunions de dialogue social précédentes). Si l'administration n'est pas tenue de répondre favorablement à ces vœux, ils fournissent un support de discussion et peuvent aboutir à des réponses concrètes. Par exemple, notre demande de septembre 2020 de mise en place d'un réseau Wifi pour favoriser le travail nomade au sein de la DR, qui avait reçu dans un premier temps une fin de non-recevoir, est désormais en cours d'instruction pour être proposée dans nos futurs locaux.

Concernant le **déménagement vers la Porte Est**, la cheffe de projet nous a présenté un diaporama très précis sur l'avancement de la démarche. Sur les places de parking dont le sujet sera instruit plus concrètement en 2024, l'administration reste en contact étroit avec les deux autres locataires (au cas où des emplacements pourraient être récupérés). Nous avons également interrogé sur la restauration : pas d'autres solutions à ce stade que la cantine de la DRFiP rue Borde et un dispositif de livraisons de plateaux repas via des frigos connectés. Nous avons répondu que nous souhaitons, si cette solution devait être proposée, qu'elle fasse l'objet d'un subventionnement de l'État, en accord avec les objectifs de la restauration collective au sein du ministère qui a récemment fait l'objet d'un questionnaire auprès des agents. La capacité du « work-café » (grande salle de convivialité sur place) serait de 40-50 places à mettre en regard de la fréquentation actuelle de la cantine (40 convives / jour selon l'administration). Sur le tri des archives, un groupe de travail est en cours. Nous avons demandé à clarifier le processus de destruction de documents individuels et un soutien aux agents pour ces opérations. Un seul carton serait alloué aux agents pour déménager leurs effets personnels ce qui nous a interpellés. Nous avons également interrogé l'administration sur l'avenir de la téléphonie et la réflexion en cours sur l'abandon des téléphones fixes qui n'est pas actée à ce jour. Une assistance technique sur les serveurs serait maintenue en local. Une communication générale sur l'état d'avancement du déménagement sera faite aux agents de la DR le 16 novembre.

Sur le **bilan des mobilités**, nous avons demandé à la Directrice régionale d'accorder une attention particulière aux recrutements via PEP / CSP et questionné sur les processus d'intégration qui ne sont pas automatiques. En ce qui concerne ces recrutements, l'intégration apparaît comme un objectif particulièrement stressant pour les agents concernés. La Directrice a rappelé qu'il n'existait pas de droit à l'intégration. Nous souhaitons que ce rappel soit formulé lors de l'entretien initial de recrutement. Un GT de dialogue social national est programmé en novembre sur ce sujet. Nous avons également demandé à la Directrice régionale de clarifier les circuits de conseil en carrière et parcours professionnel, en fonction des grades et du statut de chacun.

Sur la **formation**, nous avons interpellé l'administration sur le développement des formations en distanciel. Si ce nouveau mode de formation est utile, il ne peut selon nous être mise en oeuvre systématiquement pour toutes les formations. Nous avons remonté le sentiment perçu que les préparations aux concours à distance n'étaient pas satisfaisantes. Nous avons demandé à l'administration si tous les encadrants avaient bien suivi le cycle de formation au management. En ce qui concerne le projet d'intégration du nouveau système d'information visant à rendre les agents et leurs managers plus acteurs de la formation, il ne devrait pas engendrer de surcroit de travail dans les équipes ni de réduction dans le service « formation » du SAR.

Un **bilan des promotions** a été examiné. Il nous a semblé difficile à analyser en l'absence de comparaisons avec les autres DR et la DG ce que nous avons demandé pour les prochains bilans. Nous avons demandé et obtenu des explications sur le circuit et les mécanismes des propositions. Au vu des chiffres présentés, nous avons souligné notre sentiment, en regard d'une grande partie des autres grades, que peu de contrôleurs principaux sont promus en A sur la DR. Enfin, nous n'avons malheureusement pas obtenu de réponse favorable à notre demande que les agents proposés soient informés officiellement.

Enfin, un premier échange autour du **budget 2022 de la DR** a été fait à notre demande. Globalement le budget de la DR est en hausse de 9 % entre 2021 et 2022. A noter notamment une forte hausse des frais de déplacement pour cette première année post-covid (x 2,8).

Syndicalement,

Les élus CFE-CGC - CFTC

au CSA de la DR Insee PACA

Jean-Philippe de Plazaola – Stéphan Fesquet - Junel Bernard - Morgane Leconte

